

SÉANCE SPÉCIALE DU 15 NOVEMBRE 2010

**Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la
municipalité de Saint-Ferdinand,
tenue le 15 novembre 2010, à 19 heures 30,
à la salle du conseil, 821 rue Principale.**

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Clermont Tardif, Jean-Claude Gagnon, Gérard Garneau et Bernard Barlow, conseillers formant quorum sous la présidence de Donald Langlois, maire.

Est également présente : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Donald Langlois, maire.

ORDRE DU JOUR

1. Financement permanent « règlement d'emprunt 2008-86 »
2. Transport adapté
3. Amendement à l'entente concernant les contributions volontaires du promoteur pour le projet éolien de l'Érable
4. Période de questions
5. Levée de la séance

2010-11-314 Adoption de l'ordre du jour

Considérant que tous les membres du conseil sont présents et consentent unanimement à ajouter les points suivants à l'ordre du jour : « Amendement au protocole d'entente intervenu entre la MRC de l'Érable, Éoliennes de l'Érable, les municipalités de Saint-Ferdinand, Sainte-Sophie d'Halifax et Saint-Pierre-Baptiste, la Fédération de l'UPA de Lotbinière-Mégantic et le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec » et « soirée 25^e »;

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'adopter l'ordre du jour en ajoutant les points proposés par les membres du conseil. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-11-315 Financement d'emprunt (égout rue Principale Sud)

Attendu que, conformément au règlement d'emprunt numéro 2008-86, la Municipalité de Saint-Ferdinand souhaite emprunter par billet un montant total de 215 100 \$;

Attendu qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Gérard Garneau et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

Qu'un emprunt par billet au montant de 215 100 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 2008-86 soit réalisé;

Que les billets soient signés par le maire et la secrétaire-trésorière;

Que les billets soient datés du 23 novembre 2010;

Que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

Que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2011.	7 900 \$
2012.	8 200 \$
2013.	8 400 \$
2014.	8 700 \$
2015.	9 000 \$ (à payer en 2015)
2015.	172 900 \$ (à renouveler)

Que pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Saint-Ferdinand émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 23 novembre 2010), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2016 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 2008-86, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-11-316 Financement d'emprunt (égout rue Principale Sud)

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Ferdinand accepte l'offre qui lui est faite de Financière Banque Nationale inc. pour son emprunt de 215 100 \$ par billet en vertu du règlement d'emprunt numéro 2008-86 au prix de 98,11600 échéant en série cinq (5) ans comme suit :

7 900 \$	1,75000%	23 novembre 2011
8 200 \$	2,10000%	23 novembre 2012
8 400 \$	2,50000%	23 novembre 2013
8 700 \$	2,90000%	23 novembre 2014
181 900 \$	3,20000%	23 novembre 2015

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-11-317 Transport adapté

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand demande d'être desservie par La Corporation de transport La Cadence quant au transport adapté aux personnes handicapées à compter du 1^{er} janvier 2011. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-11-318 Amendement à l'entente concernant les contributions volontaires du promoteur pour le projet éolien de l'Érable

Monsieur Clermont Tardif, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Monsieur Jean-Claude Gagnon, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Madame Guylaine Blondeau, conseillère, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Gérard Garneau et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand approuve le contenu de l'amendement à l'entente entre la municipalité de Saint-Ferdinand et Éoliennes de l'Érable

concernant les contributions volontaires du promoteur pour le projet éolien de l'Érable et autorise le maire Donald Langlois à signer pour et au nom de la municipalité ledit amendement à l'entente. Adopté à l'unanimité des membres ayant le droit de vote sur cette question, le maire ayant voté.

2010-11-319

Amendement au protocole d'entente intervenu entre la MRC de l'Érable, Éoliennes de l'Érable, les municipalités de Saint-Ferdinand, Sainte-Sophie d'Halifax et Saint-Pierre-Baptiste, la Fédération de l'UPA de Lotbinière-Mégantic et le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec

Monsieur Clermont Tardif, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Monsieur Jean-Claude Gagnon, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Madame Guylaine Blondeau, conseillère, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand approuve le contenu de l'amendement au protocole d'entente entre la MRC de L'Érable, Éoliennes de l'Érable, les municipalités de Saint-Ferdinand, Sainte-Sophie-d'Halifax, et Saint-Pierre-Baptiste, la Fédération de l'UPA de Lotbinière-Mégantic et le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec et autorise le maire Donald Langlois et la directrice générale Sylvie Tardif à signer pour et au nom de la municipalité ledit amendement au protocole. Adopté à l'unanimité des membres ayant le droit de vote sur cette question, le maire ayant voté.

MM. Clermont Tardif et Jean-Claude Gagnon ainsi que Mme Guylaine Blondeau reprennent leur place à la table du conseil.

2010-11-320

Soirée 25e

Attendu que Sylvie Tardif, directrice générale/secrétaire-trésorière et Jean Gardner, inspecteur en environnement et permis cumulent chacun 25 ans de service;

Attendu que le conseil a voulu souligner cet événement;

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser le paiement des dépenses effectuées pour l'occasion, soit repas et souvenirs pour un montant de 2 081.48 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Période de questions : aucun citoyen présent.

2010-11-321

Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Clermont Tardif et résolu que la présente séance soit levée à 19 h 47. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière